

LA GAZETTE DU MARENSIN

N2 - AOÛT 2019

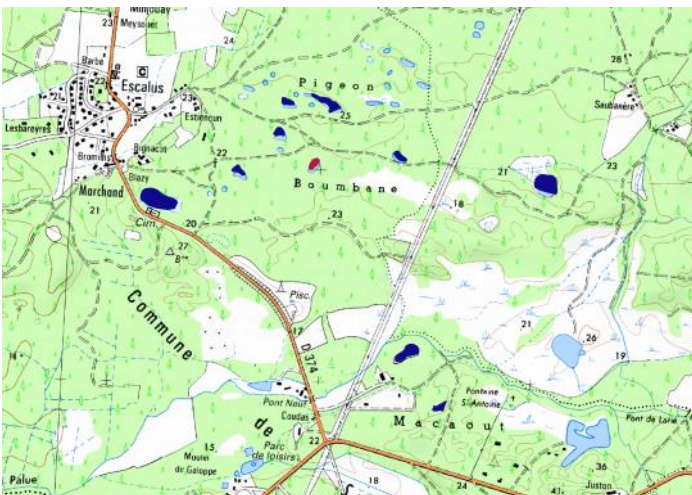
LETTRE D'INFORMATION DES SITES NATURA 2000 DU MARENSIN

LES LAGUNES, UNE SPÉCIFICITÉ DU PATRIMOINE NATUREL LANDAIS

UNE LAGUNE, C'EST QUOI ?

Les lagunes sont de petites étendues d'eau douce plus ou moins circulaires. Leur origine, encore discutée, est différente selon leur localisation : si les origines glaciaire et karstique sont plausibles pour certaines, l'origine éolienne, en lien avec la formation des dunes continentales il y a 5 000 ans, semble plus probable et validée par de récents travaux.

Se comptant en milliers, elles constellaient alors le triangle des Landes de Gascogne. Aujourd'hui, il en reste moins de 500, dispersées sur le territoire des Landes. Un grand nombre est présent toutefois en sud Gironde.



Quelques lagunes sont incluses dans les sites Natura 2000 du Marensin, notamment sur les communes de Saint-Michel-Escalus et Linxe.

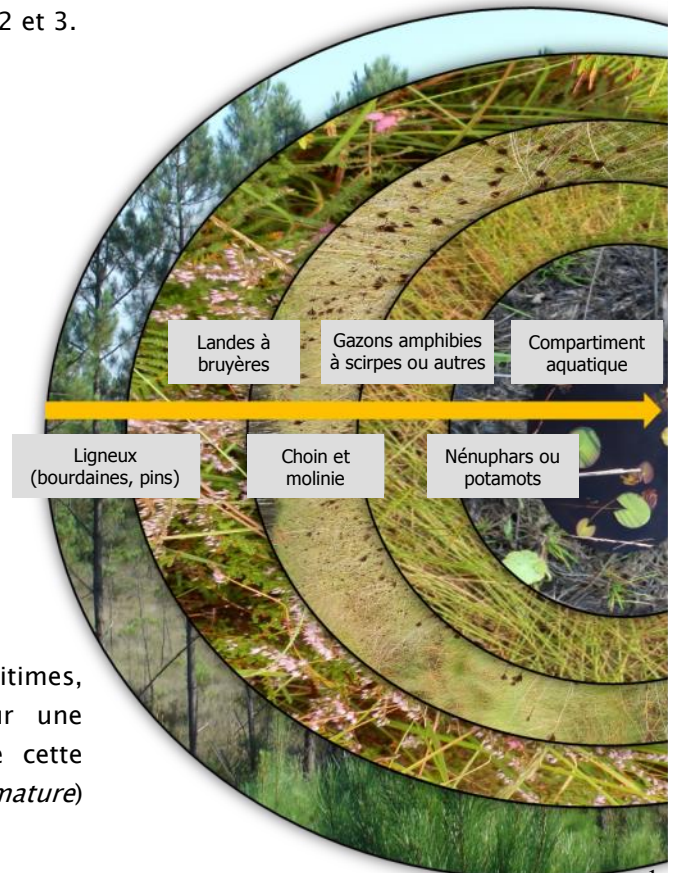
En 2018, une étude botanique et faunistique a été lancée sur 10 lagunes de ce secteur (carte ci-contre). Un zoom sur une lagune de Boumbane (en rouge) est proposé en page 2 et 3.

Les lagunes sont alimentées par la nappe phréatique et l'eau de pluie. Elles se remplissent et s'assèchent au gré des saisons, au rythme du battement de cette nappe et du niveau de précipitations.

La végétation se développe alors en cercles concentriques. Les arbres et les arbustes, les bruyères, les herbacées et enfin, au centre, le compartiment le plus aquatique.



Encerclée par la forêt de pins maritimes, chaque lagune est un refuge pour une biodiversité riche, commune comme cette libellule (*Sympetrum rouge sang immature*) ou de grand intérêt patrimonial.





En 2018 et 2019, le CPIE Seignanx Adour et la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Noir ont réalisé un inventaire sur les 10 lagunes des communes de Linxe et Saint-Michel-Escalus. Cette étude avait pour objectif de **recenser** les espèces animales et végétales et d'**analyser** l'état de conservation de chaque lagune afin de **proposer** des mesures de gestion aux propriétaires si cela est nécessaire.

Une fiche a été rédigée pour chaque lagune compilant les données récoltées sur les niveaux d'eau, la végétation, la faune (notamment libellules, papillons de jour, reptiles, amphibiens) et proposant une analyse de l'état de conservation de la lagune et des préconisations de gestion. Ces fiches seront présentées aux propriétaires et seront la base d'un suivi à plus long terme.

FOCUS SUR UNE LAGUNE DU LIEU-DIT BOUMBANE

RECENSER

18 espèces végétales ont été inventoriées sur cette lagune, une diversité spécifique qui peut être considérée comme moyenne.

En regroupant certaines de ces plantes suivant une typologie utilisée pour les lagunes, on aboutit à la définition de 8 habitats naturels dont 6 sont considérés d'intérêt communautaire.



La Drosera intermédiaire, plante carnivore considérée comme commune dans les Landes, se trouve sur les coussins formés par les sphaignes. Elle capture de petits insectes grâce ses poils collants situés à l'extrémité des feuilles.



La Rossolis ou Drosera intermédiaire est présente ici. Sa cousine à feuilles rondes a été recensée sur des lagunes voisines.

Parmi les nombreuses espèces animales inventoriées, des espèces dites patrimoniales et caractéristiques des lagunes ont pu être observées : la Rainette ibérique, le Lézard vivipare, le Criquet ensanglanté ou encore les fameux Fadet des laïches et Leucorrhine à front blanc. Cette dernière se reproduit de façon probable sur la lagune, ainsi que la rainette.



Le Fadet des laïches, papillon devenu très rare en France, reste relativement présent dans les Landes car sa plante hôte, la Molinie bleue, est très présente dans le département.

La Leucorrhine à front blanc, s'observe essentiellement dans les lagunes où les femelles vont pondre leurs œufs. Les mâles territoriaux aiment se poser sur la végétation dense se développant dans l'eau.



Le Lézard vivipare, lézard des zones humides, apprécie particulièrement les "touffes" de Molinie bleue pour s'y chauffer et s'y cacher !



La Rainette ibérique, petite grenouille typique des lagunes landaises, se différencie des autres rainettes par le bandeau noir partant des yeux et se terminant en virgule au niveau des pattes postérieures.



De manière plus générale, cette étude a permis de recenser des espèces à fort intérêt patrimonial comme la Petite Utriculaire (présentes sur 4 lagunes). Le Faux-cresson de Thore (Caropsis), identifié sur 2 lagunes dans les années 90, n'a pas été retrouvé en 2018 mais cela ne veut pas dire qu'il n'est plus présent. A suivre...



La Petite Utriculaire est une plante carnivore. Ses feuilles immergées en forme d'outre piègent les insectes dont elle se nourrit. Espèce protégée, aux fleurs jaunes, elle est assez rare et ne se développe que dans quelques zones humides.

Le Faux Cresson de Thore ou Caropsis est une petite plante vivace à fleurs blanches des zones tourbeuses du Sud-Ouest. D'intérêt communautaire, elle est devenue très rare même dans les Landes, bastion de l'espèce.



ANALYSER

Toutes ces données sont ensuite utilisées pour définir l'état de conservation de la lagune, en tenant compte, en plus de la diversité en espèces, des perturbations hydrauliques, trophiques et physiques qu'elle peut subir. Cette lagune de Boumbane présente finalement un état de conservation moyen malgré une bonne diversité en espèces animales du fait de la progression de quelques pins maritimes en périphérie et d'une évolution générale défavorable des niveaux d'eau.

Lagune	Atterrissement	Perturbation hydraulique	Perturbation trophique	Compétition avec hélophytes	Diversité en espèces flore	Présence Faux cresson	Diversité en habitats
08							

Rouge = défavorable/mauvais - Orange = moyen - Vert = bon/favorable

Cette étude a permis également de lister les menaces auxquelles étaient confrontés ces "réservoirs de biodiversité".



EVOLUTIONS CLIMATIQUES AVEC UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES ET UNE BAISSSE DE LA PLUVIOMÉTRIE

PERTURBATIONS HYDRAULIQUES



S'il est naturel et nécessaire que le niveau d'eau varie dans une lagune, la connexion à des fossés de drainage ou d'alimentation peut entraîner des déséquilibres voire un assèchement préjudiciable aux espèces.

ATTERRISEMENT

Ce phénomène apparaît lorsque la lagune est asséchée et laisse place à une lande plus ou moins sèche où les ligneux (saules ou pins) vont alors commencer à pousser. C'est le cas pour notre exemple.



DESTRUCTION DE L' HABITAT PAR COMBLEMENT POUR L' EXPLOITATION AGRICOLE ET FORESTIÈRE



PERTURBATIONS TROPHIQUES

Les lagunes, comme de nombreux autres milieux humides, sont aussi malheureusement utilisées comme lieu de décharge d'ordures. Des éléments comme les nitrates et les pesticides peuvent aussi être retrouvés dans l'eau.

Et encore bien d'autres : envahissement par des espèces exotiques envahissantes comme la jussie ; banalisation du milieu par le développement de plantes compétitrices, conséquence des perturbations vues plus haut ; ou encore intensification de la sylviculture périphérique...



PROPOSER

Plusieurs types de mesures de gestion peuvent être proposées aux propriétaires : de l'amélioration de connaissances et du suivi, du maintien de l'existant mais aussi du changement de pratiques ou des travaux de restauration. Quelques exemples d'actions proposées (en marron, préconisations principales pour notre lagune fil rouge de Boumbane) :



- Couper les arbres s'installant en lisière de la lagune.
- Maintenir voire restaurer les conditions hydrauliques favorables : combler les fossés pour exclure tout drainage (photo), reprofiler les berges en pente douce.
- Evacuer tout dépôt risquant de combler la lagune ou de la polluer : végétation, déchets.
- Contrôler le développement d'espèces exogènes : poissons, écrevisses, tortues de Floride, jussies.
- Sensibiliser les propriétaires à la valeur patrimoniale de ces milieux typiquement landais.
- Suivre l'évolution de la marisque et des ligneux ainsi que les variations de niveaux d'eau (ici en photo).



DES PROGRAMMES DE CONSERVATION



Le Conseil Départemental des Landes mène depuis 2011 un programme en faveur des lagunes. Des actions de restauration ont été entreprises sur 65 lagunes du département sur les 452 recensées (dont font parties les lagunes de Saint-Michel-Escalus et de Linxe).

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne anime deux sites Natura 2000 Lagunes, sur la Gironde notamment, où une concentration de ces petits plans d'eau existe sur les communes de Saint-Magne et Saint-Symphorien entre autres.

Le PNR travaille avec le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique sur l'évaluation de l'état de conservation de ces milieux si particuliers.

Pour plus d'informations, contactez Valérie Guéguen, chargée de projet Lagunes au Département à l'adresse suivante valerie.gueguen@landes.fr et Jérôme Fouert-Pouret, chargé d'études naturalistes au Parc Naturel Régional, j.fouert-pouret@parc-landes-de-gascogne.fr. Des documents sont également téléchargeables sur le site Internet du Conservatoire Botanique <https://ofsa.fr>.

CONTACTS

Vous êtes propriétaire d'une lagune et vous souhaiteriez la restaurer ? Pour des conseils, une aide financière, un inventaire sur la faune et la flore, contactez le gestionnaire du site Natura 2000 du Marensin :

Association Landes Nature, Cité Galliane, 40 005 Mont-de-Marsan
marine.hediard@landes.chambagri.fr 05 58 85 44 21

Pour des informations complémentaires concernant Natura 2000 dans les Landes, consultez notre site internet <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr> et notre page Facebook @LandesNature



Sites Natura 2000 du Marensin
Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe
Zones humides de l'étang de Léon
Zones humides de l'arrière dune du Marensin
Zones humides de Moliets, la Prade et Moisan

